

ACCÈS ENTREPRISES QUÉBEC - MRCIO  
PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR) 2022-2023

**Mise en contexte :**

Le 12 mai 2021, la MRC de l'Île-d'Orléans adoptait son plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR), selon le gabarit proposé par réseau Accès Entreprises Québec (AEQ). À la suite de l'adoption de la reddition au 31 mars 2022 par le comité aviseur, la présente reddition couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Note : Le PIAR couvre le budget alloué dans le cadre d'Accès entreprise Québec. Il sert à expliquer l'utilisation que la MRCIO entend faire des sommes reçues en fonction des objectifs d'AEQ. La MRC peut au besoin ajouter des actions à son plan pour couvrir les obligations qui ne font pas partie des objectifs ou des axes d'AEQ, telles que la participation aux activités de développement des compétences offertes par les partenaires, la publication du plan d'intervention ou encore sa mise à jour et la reddition de compte. Lors du développement des enjeux, il faut y associer minimalement un objectif général et un axe d'intervention. Cette façon de faire permet de couvrir les objectifs généraux et les axes d'intervention d'Accès entreprise Québec. Dans le cas où la MRC fait une mise à jour de son PIAR, une copie devra être déposée au MEI. Aussi, la liste des entreprises accompagnées sera demandée.

**Explications d'AEQ sur le PIAR :**

Enjeux de développement économique	Objectifs d'AEQ en lien avec l'enjeu	Axes d'intervention d'AEQ en lien avec l'enjeu	Objectifs à atteindre	Actions / interventions à mettre en place	Ressources	Échéancier	Indicateurs de performance	Temps imparti par les ressources
Les enjeux de développement économique à travailler par la MRC doivent avoir été élaborés ou entérinés par le comité aviseur. Généralement de 4 à 7 enjeux sont raisonnables pour l'atteinte réelle des objectifs par les actions concrètes. Les enjeux pourraient provenir d'une réflexion territoriale ou d'études diverses.	1- Améliorer les <b>services aux entreprises</b> ; 2- Développer une <b>offre de service</b> qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC ; 3- Donner accès à des <b>services comparables</b> sur le territoire ; 4- Assurer que les <b>entreprises puissent se déployer</b> et atteindre leur plein potentiel.	1- <b>Accompagner</b> les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires. 2- <b>Référer</b> aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.). 3- Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une <b>accessibilité</b> de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs. 4- <b>Collaborer</b> avec différentes <b>ressources</b> et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs. 5- <b>Collaborer</b> étroitement avec <b>IQ</b> dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance. 6- Contribuer à <b>faciliter</b> les démarches de <b>financement</b> en lien avec des projets d'entreprises variés, notamment par les FLI, FLS et autres fonds régionaux dédiés. 7- <b>Dynamiser</b> l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises.	Inclure quelques objectifs <b>SMART</b> par enjeu : <b>Spécifique</b> <b>Mesurable</b> <b>Acceptable</b> <b>Réaliste</b> <b>Temporellement défini</b>	Pour chaque objectif, élaborer des actions ou interventions qui seront mises en place pour atteindre l'objectif.	Identifier si les actions seront prises en charge par une nouvelle ressource ou une ressource existante.	Pour chaque action, une échéance doit être associée.	L'indicateur de performance peut être quantitatif ou qualitatif. *les indicateurs de performance devraient aussi être en lien avec la reddition de compte annuelle du service.	Le temps imparti par les ressources concernées (nouvelles et anciennes) à la réalisation des actions en lien avec l'atteinte de l'objectif. * 100% du temps d'une ressource peut être scindé en plusieurs actions.

ACCÈS ENTREPRISES QUÉBEC - MRCIO  
PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR) 2022-2023

Date du plan	12 mai 2021 (Résolution 2021-05-70)		
Dates de mise à jour	Reddition (Résolution 2022-05-57)	Reddition (Résolution 2023-04-46)	

Enjeux à travailler par la MRC	Objectifs d'AEQ (#)	Axes d'intervention d'AEQ (#)	Objectifs à atteindre	Actions mises en place	Échéance	Indicateurs de performance (Résultats)	Temps imparti par les ressources
Deux ressources additionnelles dans les secteurs ou besoins économiques névralgiques pour la MRC	1	7	Maintien en poste d'une ressource généraliste dans le secteur commercial et en numérique	Soutenir la ressource en poste	31 mars 2023	Maintien en poste d'une ressource AEQ Toujours en poste depuis le 7 juin 2021	Non applicable, temps non imparti
			Les besoins des entreprises du territoire ne justifient pas une deuxième embauche pour le moment	À ré-évaluer en décembre 2022	Décembre 2022	La 1 <sup>re</sup> ressource ne suffit plus à la demande d'aide des entrepreneurs Les besoins des entreprises du territoire ne justifient pas une deuxième embauche pour le moment.	
Formation et implication de la ressource dans différents réseaux	1	4, 7	Poursuite de la formation de la ressource en place	Participation aux activités de formation et de réseautage AEQ	31 mars 2023	5 formations et activités offertes par AEQ 11 webinaires AEQ - Numérique : 4 - Gestion : 2 - Innovation : 2 - Culture : 1 - Développement durable: 2  Participation à 4 séances d'informations non offertes par AEQ	10 % du temps de la ressource (moyenne annuelle)  Réal : 15%

ACCÈS ENTREPRISES QUÉBEC - MRCIO  
PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR) 2022-2023

			Renforcer les liens avec les partenaires locaux et régionaux	Participation et implication de la ressource dans différents réseaux locaux et régionaux		5 autres activités de réseautage Participation à 17 activités de réseautage	
Accompagnement des entreprises dans leur virage numérique de tous les secteurs	2, 4	1, 4 et 5	Inciter les entreprises de la MRC à entamer une démarche de diagnostic numérique	Renseigner sur les outils disponibles pour un diagnostic numérique ou une évaluation des besoins	31 mars 2023	40 entreprises renseignées 35 entreprises renseignées	40 % du temps de la ressource (moyenne annuelle)
			Augmenter le nombre d'entreprises qui déploient un projet ou utilisent un outil numérique	Accompagner ou référer les entreprises dans leur projet/outil numérique	31 mars 2023	5 entreprises accompagnées dans leur projet/outil numérique -1 entreprise en démarche pour le parcours numérique du Centre d'expertise industriel (CEI) -2 entreprises en accompagnement avec Québec International pour leur volet développement numérique	
Uniformiser le niveau de services offerts aux entreprises sur le territoire couvert par la MRC	3	1, 2, 3 et 6	Avoir un portrait à jour des entreprises du territoire	Tenir à jour et bonifier au besoin le répertoire des entreprises du territoire	31 mars 2023	Répertoire des entreprises à jour Répertoire tenu à jour	40% du temps de la ressource (moyenne annuelle)
			Faire la promotion des services en développement économique	Contactier directement les entreprises du secteur commercial pour leur présenter les services de la MRC	31 mars 2023	25 entreprises contactées Objectif atteint Article dans le Journal autour de l'Île sur les services aux entreprises	
			Lever des projets de démarrage et d'investissement, prioritairement dans le secteur commercial	Accompagner des entrepreneurs dans le montage de leur projet Organiser des réseaux express pour la ronde de financement.	31 mars 2023	5 financements à même les fonds locaux ou ceux des partenaires	

ACCÈS ENTREPRISES QUÉBEC - MRCIO  
 PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES (PIAR) 2022-2023

						-3 entrepreneurs ont eu accès à Jeunes promoteurs -5 entreprises ont bénéficié de AERAM -1 entrepreneur à bénéficié de STA -2 entrepreneurs ont bénéficié de Créavenir	
Faire face à la pénurie de main d'œuvre	1, 2	1, 2 et 4	Accompagner les entreprises dans leurs défis de recrutement et rétention de la main d'œuvre	Coordonner le comité main d'œuvre de la MRC	31 mars 2023	4 rencontres du comité 3 rencontres et plusieurs échanges de courriels.	10% du temps de la ressource (moyenne annuelle)  Réal : 5 %
				Réaliser les actions et actualiser le plan d'action au besoin	31 mars 2023	4 actions réalisées 1 Événement : Emploi Éclair fait en avril	

Tel qu'adopté par le Comité aviseur le 5 avril 2023